



# Soutenir les femmes face au dérèglement climatique : Pourquoi nous nous engageons

Lors de la COP 21\* en décembre à Paris, un accord doit être trouvé pour contenir le réchauffement climatique et ses nombreux impacts négatifs. L'importance de la contribution des femmes à la lutte contre le dérèglement climatique doit y être pleinement reconnue. Politiques, artistes, associatifs, citoyen.ne.s, nous nous y engageons à travers cet appel.

## Le dérèglement climatique a des conséquences encore plus graves pour les femmes que pour les hommes dans les pays en développement

Au quotidien, le dérèglement climatique affecte plus sévèrement les femmes pauvres que les hommes : la raréfaction des ressources naturelles allonge les trajets – il leur faut aller chercher l'eau et le bois toujours plus loin –, augmente leur temps de travail et précarise leurs conditions de vie. Et, lorsque survient une catastrophe climatique, elles sont plus vulnérables, car elles y sont moins préparées : 80% des victimes du cyclone Sidr au Bangladesh (2007) et 61% des victimes de Nargis en Birmanie (2008) étaient des femmes et des filles. Dans les zones sinistrées, les soins de santé et l'accès à la contraception sont souvent réduits à néant, entravant davantage leur capacité à espacer les naissances, condition clé de leur autonomisation.

## Reconnaître les femmes comme actrices de la lutte contre le dérèglement climatique

En dépit de ces obstacles et des discriminations qu'elles subissent, les femmes luttent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du dérèglement climatique : elles innovent sur tous les continents en recourant à l'agriculture de conservation (qui réduit les besoins en eau et engrais, et fixe le carbone) ; en aménageant des réservoirs adaptés d'irrigation et d'eau potable ; en créant des chaînes complètes de recyclage des déchets...

Et pourtant, leurs actions, souvent menées à l'échelle locale, sont peu valorisées et trop rarement financées. Actrices méconnues de cette lutte, les femmes sont peu associées aux décisions à l'échelon national comme dans les négociations internationales. Les femmes seront d'autant plus efficaces qu'elles pourront être autonomes et exercer pleinement leurs droits.

La COP 21 doit marquer un pas en avant décisif et concret en inscrivant des engagements sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Accord de Paris, et dans les stratégies et les financements futurs.

## Nous demandons :

- ▶ L'inscription des Droits humains et de l'égalité femmes-hommes dans l'Accord de Paris, la valorisation de la contribution des femmes et le renforcement de leur participation à tous les niveaux de la lutte contre le dérèglement climatique.
- ▶ La traduction concrète de ces engagements en s'assurant que les projets et financements consacrés à la lutte contre le dérèglement climatique promeuvent l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes.

\* 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP) à la Convention-Cadre des Nations-Unies contre les changements climatiques.

Sur l'initiative de :

Avec la participation de :

Avec le soutien de :

HCEIfh

HAUT CONSEIL  
ÉGALITÉ  
ENTRE LES  
FEMMES ET  
LES HOMMES

ASSEMBLÉE  
NATIONALE

SÉNAT

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

afcd  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

CePaD  
Centre  
Population  
& Développement

Centre  
Virchow-Villermé

CARE

ADÉQUATIONS

EQUI  
POP.  
ORG

UNESCO  
Centre National  
Éducation, Science et  
Culture Organisation

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL

